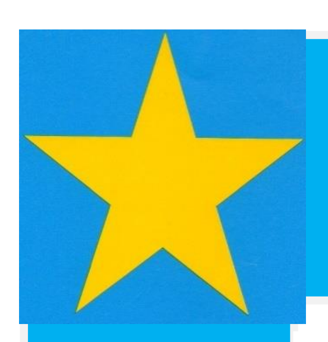
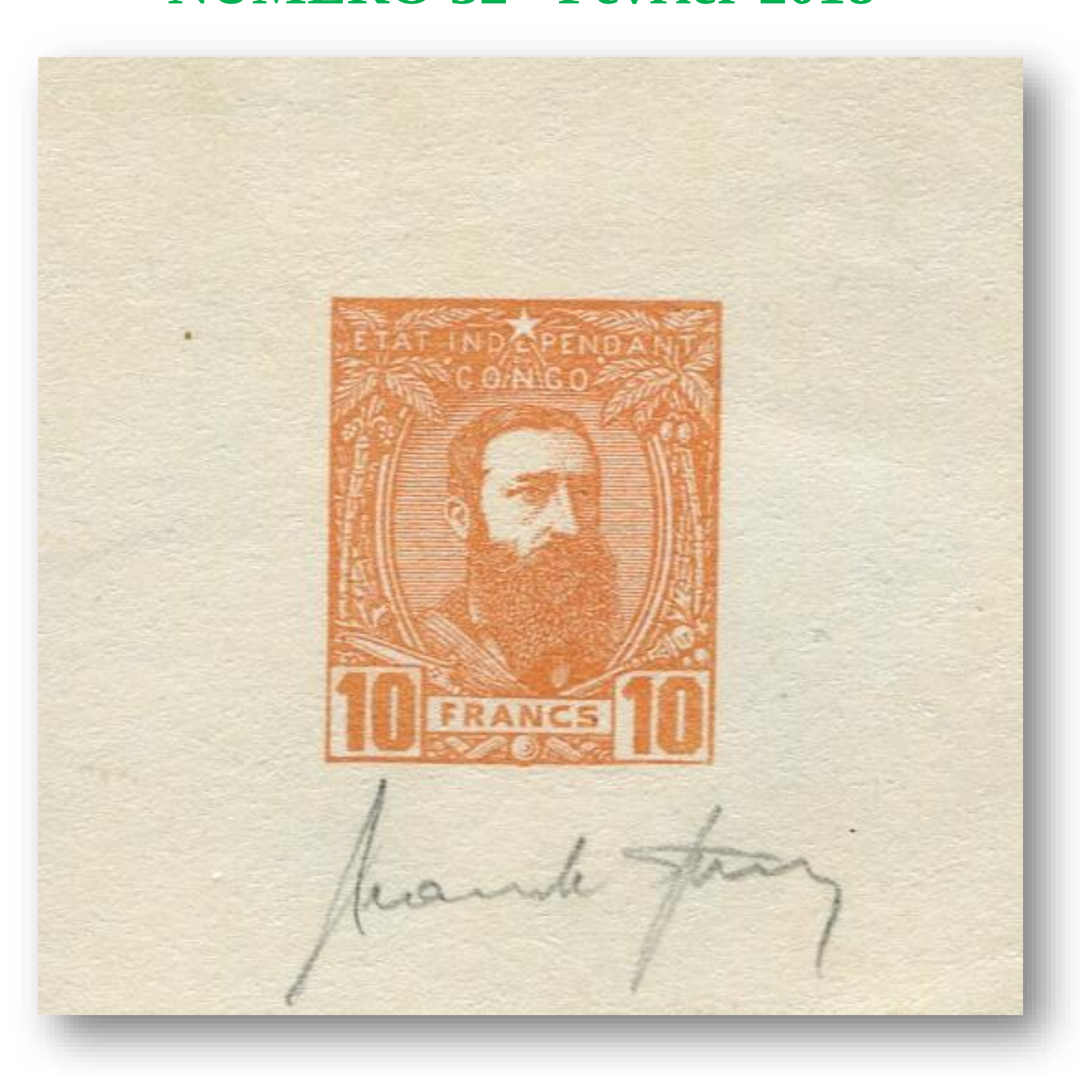


Les Congolâtres

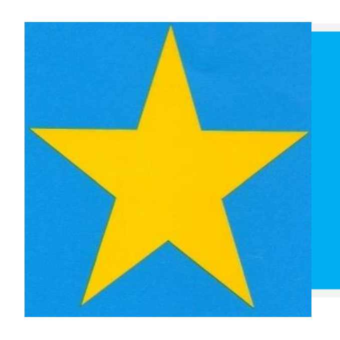
Bulletin philatélique bimestriel
diffusé GRATUITEMENT par email sous PDF
Février – avril – juin – août – octobre - décembre

NUMERO 32 - Février 2018



Les faussaires connus des 1ère et 2ème émissions de l'Etat Indépendant du Congo

CONTACTS : *Thomas & Philippe* **LINDEKENS** – *lindekens.bogaerts@skynet.be*



Les Congolâtres

COMITE DE REDACTION





Gerald Marriner Thomas Lindekens Luc Vander Marcken






Jean Herreweghe Patrick Janssens Philippe Lindekens Michael Round

Tous les bulletins sont disponibles sur: all bulletins avialable on: alle tijdschriften zijn beschikbaar op: www.philafrica.be/CONGOLATRES

Vous pouvez aussi les télécharger en cliquant sur les liens dans la liste ci-dessous.
You may also download them by clicking on the links in the list below.
U kan ze ook downloaden door te klikken op de links in de lijst hieronder.

Numéro 1 – déc 2012	**Numéro 7 – déc 2013**	**Numéro 13 – déc 2014**
Numéro 2 – fév 2013	**Numéro 8 – fév 2014**	**Numéro 14 – fév 2015**
Numéro 3 – avril 2013	**Numéro 9 – avril 2014**	**Numéro 15 – avril 2015**
Numéro 4 – juin 2013	**Numéro 10 – juin 2014**	**Numéro 16 – juin 2015**
Numéro 5 – août 2013	**Numéro 11 – août 2014**	**Numéro 17 – août 2015**
Numéro 6 – spécial 2013	**Numéro 12 – spécial 2014**	**Numéro 18 – spécial 2015**

Numéro 19 – déc 2015	**Numéro 25 – déc 2016**	**Numéro 31 – déc 2017 - FR**
Numéro 20 – fév 2016	**Numéro 26 – fév 2017**	**Numéro 31 – déc 2017 - GB**
Numéro 21 – avril 2016	**Numéro 27 – avril 2017**	
Numéro 22 – juin 2016	**Numéro 28 – juin 2017**	
Numéro 23 – août 2016	**Numéro 29 – août 2017**	
Numéro 24 – spécial 2016	**Numéro 30 – spécial 2017 - FR**	
	Numéro 30 spécial 2017 - GB	

SOMMAIRE

EDITORIAL

Chers lecteurs,
Ce bulletin sera consacré uniquement au faux de la prémière et de la seconde émission de l'Etat Independant du Congo, rédigé par notre ami Jean Herreweghe.

Bonne lecture

Dear readers,

This bulletin will be dedicated only to the fake of the first and second issue of the Independent State of Congo, written by our friend Jean Herreweghe.

Good reading

Geachte lezers,

Dit bulletin zal alleen worden gewijd aan de nep van het eerste en tweede emissie van de onafhankelijke staat Congo, geschreven door onze vriend Jean Herreweghe.

Wij wensen u alvast veel leesplezier

Les faussaires connus des 1ère et 2ème émissions De l'Etat Indépendant du Congo

Par *Jean Herreweghe*

Introduction

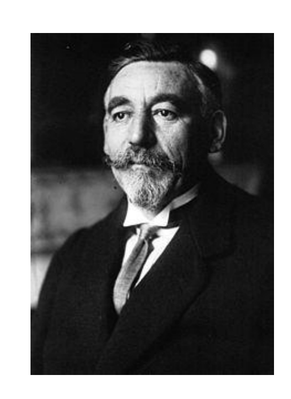
Les premiers collectionneurs philatélistes éprouvaient de grandes difficultés à se procurer les timbres rares car les moyens de communication d'alors étaient lents et les marchands, peu nombreux et peu connus, ne possédaient qu'un maigre choix.



La fonction, dit-on, crée l'organe. Ainsi, pour remplir le vide de des albums, des gens industrieux se mirent à fabriquer des “fac-similés“, reproductions naïves, parfois grotesques, qui pouvait faire illusion à distance, mais ne résistait pas à l'examen. Ces “vignettes“ vendues à bas prix, ne visait d'ailleurs pas à tromper ; nos pères les acquéraient sans penser à mal et on les retrouve encore aujourd'hui dans toutes les vieilles collections. Mais certains “producteurs“ allaient faire mieux !

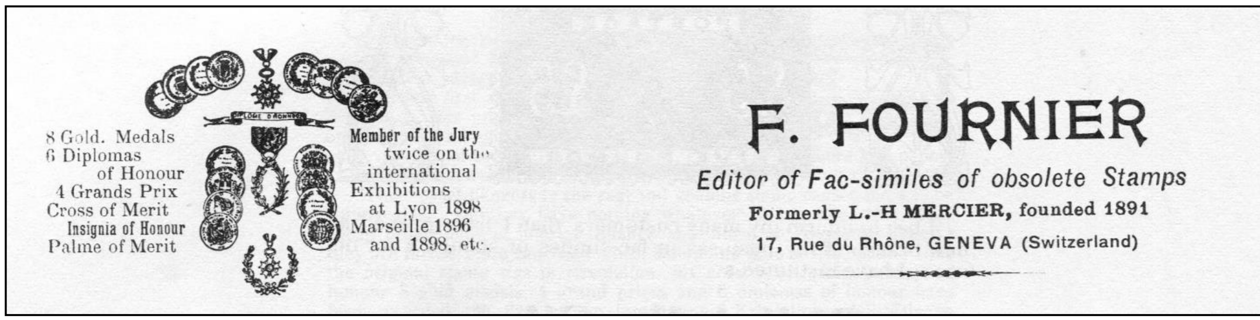
Ci-contre: Fac-similé à dentition grossière.

1. François Fournier



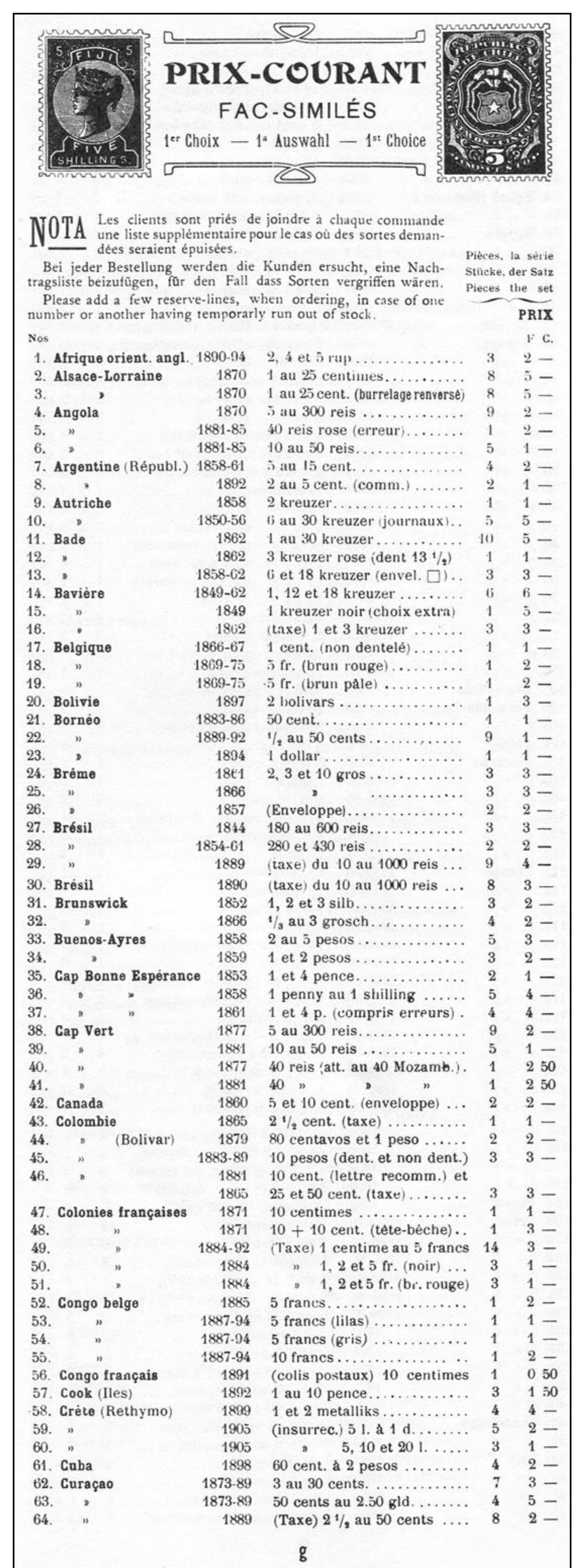
Né le 24 avril 1846, à La Croix-de-Roron (Suisse). Naruralisé français.

C'est L.-H. Mercier qui fonda, en 1892, la maison genevoise de fac-similés à laquelle son successeur, François Fournier, allait donner, peu après, une expansion mondiale. Fournier “anciens combattants de 1870 et bon français“ aux dires de ceux qui l'on connu, était travailleurs et adroit. Il fut autorisé à fabriquer et à vendre ces vignettes et profita de l'indifférence des autorités philatélique pour obtenir aux expositions un certain nombre de récompense.



S'il s'était borné au genre primitif de ses prédécesseurs, il n'y aurait pas eu grand mal, mais il fit mieux, beaucoup mieux, peut-être à l'instigation de ses revendeurs, et est passé dans le frauduleux.

Ses produits se font de plus en plus insidieux : chaque année marque des progrès dans la confection des petites feuilles, dans la recherche des nuances conformes, des piquages, des dimensions. Même la technique moderne entre en jeu par l'emploi de la photolithographie avec report de la matrice pour la reproduction des vignettes de valeurs différentes.



PRIX-COURANT

FAC-SIMILÉS

1er Choix — 1a Auswahl — 1st Choice

NOTA Les clients sont priés de joindre à chaque commande une liste supplémentaire pour le cas où des sortes demandées seraient épuisées.

Bei jeder Bestellung werden die Kunden ersucht, eine Nachtragsliste beizufügen, für den Fall dass Sorten vergriffen wären.

Please add a few reserve-lines, when ordering, in case of one number or another having temporarly run out of stock.

Nos				Pièces, la série / Stücke, der Satz / Pieces the set	PRIX F	C.
1.	**Afrique orient. angl.**	1890-94	2, 4 et 5 rup	3	2	—
2.	**Alsace-Lorraine**	1870	1 au 25 centimes	8	5	—
3.	»	1870	1 au 25 cent. (burrelage renversé)	8	5	—
4.	**Angola**	1870	5 au 300 reis	9	2	—
5.	»	1881-85	40 reis rose (erreur)	1	2	—
6.	»	1881-85	10 au 50 reis	5	1	—
7.	**Argentine** (Républ.)	1858-61	5 au 15 cent.	4	2	—
8.	»	1892	2 au 5 cent. (comm.)	2	1	—
9.	**Autriche**	1858	2 kreuzer	1	1	—
10.	»	1850-56	6 au 30 kreuzer (journaux)	5	5	—
11.	**Bade**	1862	1 au 30 kreuzer	10	5	—
12.	»	1862	3 kreuzer rose (dent 13 1/2)	1	1	—
13.	»	1858-62	6 et 18 kreuzer (envel. □)	3	3	—
14.	**Bavière**	1849-62	1, 12 et 18 kreuzer	6	6	—
15.	»	1849	1 kreuzer noir (choix extra)	1	5	—
16.	»	1862	(taxe) 1 et 3 kreuzer	3	3	—
17.	**Belgique**	1866-67	1 cent. (non dentelé)	1	1	—
18.	»	1869-75	5 fr. (brun rouge)	1	2	—
19.	»	1869-75	5 fr. (brun pâle)	1	2	—
20.	**Bolivie**	1897	2 bolivars	1	3	—
21.	**Bornéo**	1883-86	50 cent.	1	1	—
22.	»	1889-92	1/2 au 50 cents	9	1	—
23.	»	1894	1 dollar	1	1	—
24.	**Brême**	1861	2, 3 et 10 gros	3	3	—
25.	»	1866	»	3	3	—
26.	»	1857	(Enveloppe)	2	2	—
27.	**Brésil**	1844	180 au 600 reis	3	3	—
28.	»	1854-61	280 et 430 reis	2	2	—
29.	»	1889	(taxe) du 10 au 1000 reis	9	4	—
30.	**Brésil**	1890	(taxe) du 10 au 1000 reis	8	3	—
31.	**Brunswick**	1852	1, 2 et 3 silb.	3	2	—
32.	»	1866	1/3 au 3 grosch	4	2	—
33.	**Buenos-Ayres**	1858	2 au 5 pesos	5	3	—
34.	»	1859	1 et 2 pesos	3	2	—
35.	**Cap Bonne Espérance**	1853	1 et 4 pence	2	1	—
36.	» »	1858	1 penny au 1 shilling	5	4	—
37.	» »	1861	1 et 4 p. (compris erreurs)	4	4	—
38.	**Cap Vert**	1877	5 au 300 reis	9	2	—
39.	»	1881	10 au 50 reis	5	1	—
40.	»	1877	40 reis (att. au 40 Mozamb.)	1	2	50
41.	»	1881	40 » » »	1	2	50
42.	**Canada**	1860	5 et 10 cent. (enveloppe)	2	2	—
43.	**Colombie**	1865	2 1/2 cent. (taxe)	1	1	—
44.	» (Bolivar)	1879	80 centavos et 1 peso	2	2	—
45.	»	1883-89	10 pesos (dent. et non dent.)	3	3	—
46.	»	1881 / 1865	10 cent. (lettre recomm.) et 25 et 50 cent. (taxe)	3	3	—
47.	**Colonies françaises**	1871	10 centimes	1	1	—
48.	»	1871	10 + 10 cent. (tête-bèche)	1	3	—
49.	»	1884-92	(Taxe) 1 centime au 5 francs	14	3	—
50.	»	1884	» 1, 2 et 5 fr. (noir)	3	1	—
51.	»	1884	» 1, 2 et 5 fr. (br. rouge)	3	1	—
52.	**Congo belge**	1885	5 francs	1	2	—
53.	»	1887-94	5 francs (lilas)	1	1	—
54.	»	1887-94	5 francs (gris)	1	1	—
55.	»	1887-94	10 francs	1	2	—
56.	**Congo français**	1891	(colis postaux) 10 centimes	1	0	50
57.	**Cook** (Iles)	1892	1 au 10 pence	3	1	50
58.	**Crète** (Rethymo)	1899	1 et 2 metalliks	4	4	—
59.	»	1905	(insurrec.) 5 l. à 1 d.	5	2	—
60.	»	1905	» 5, 10 et 20 l.	3	1	—
61.	**Cuba**	1898	60 cent. à 2 pesos	4	2	—
62.	**Curaçao**	1873-89	3 au 30 cents.	7	3	—
63.	»	1873-89	50 cents au 2.50 gld.	4	5	—
64.	»	1889	(Taxe) 2 1/2 au 50 cents	8	2	—

g

Non content de copier les timbres, Fournier vise à la perfection ; quand un article est trop défectueux, il retouche le cliché ou le refait : l'étude des contrefaçons du 5 francs de Belgique 1878 en est la preuve. D'autres faussaires lui envoient des clichés tout faits ; il se charge de l'impression dans les teintes désirées et certaines valeurs sont tirées en plusieurs nuances afin de ne pas rater les variétés rares.

Il imite aussi les surcharges, mais sans atteindre la maîtrise des contrefacteurs actuel. Enfin, une de ses spécialités et la fausse oblitération en gravure sur bois ou buis avec chiffres interchangeables; il l'applique sur ses productions et, à la demande des amateurs, sur des originaux. (Les timbres étaient plus recherchés oblitérés à la fin di 19ème et au début du 20ème siècle).

Tout cela ne s'exécute pas sans commettre diverses erreurs et on connaît une oblitération d'Alsace-Lorraine : Urbès 31/2/71 2-3N, qui est l'une des plus amusante, février ne pouvons avoir que 28 ou 29 jours.

Si Fournier n'était pas le l'imitateur le plus dangereux, il fut sans contexte est le plus prolifique et par là même le plus nocif.

Il n'est pas de collection générale qui est ne renferme des échantillons de ses produits ; ses séries fausses, répandues dans l'univers entier, se retrouvent dans presque tous les lots vendus à bas prix. On peut dire qu'il empoissonnât la Philatélie pendant un quart de siècle.

Les artistes – et les criminels aussi - ont une prédilection pour certaines de leurs œuvres. Pour Fournier, ce fut d'abord, le quatre centimes d'Alsace-Lorraine, avec la variété du chiffre déplacé à gauche (barre verticale au-dessus du T de centimes). Cette pièce est de si bonne facture, malgré son burelage arbitraire, que des gros collectionneurs s'y sont trompé. Ensuite, ce qu'il considérait comme son chef-d'œuvre, lui qui savait mieux que personne la difficulté et l'impossibilité d'atteindre la perfection ; un modeste trois Kreuzer de Bade (1862), original et oblitéré était chimiquement démuni de sa nuance rose et réimprimé ensuite en orange au moyen d'un faux clichés de 30 Kreuzer, valeur rare. L'oblitération était préservée pendant les deux opérations et l'amateur ou l'expert se trouvait alors en présence d'une pièce dont la dentelure, le papier et l'oblitération étaient authentiques. Il fallait examiner soigneusement le dessin pour découvrir la supercherie!

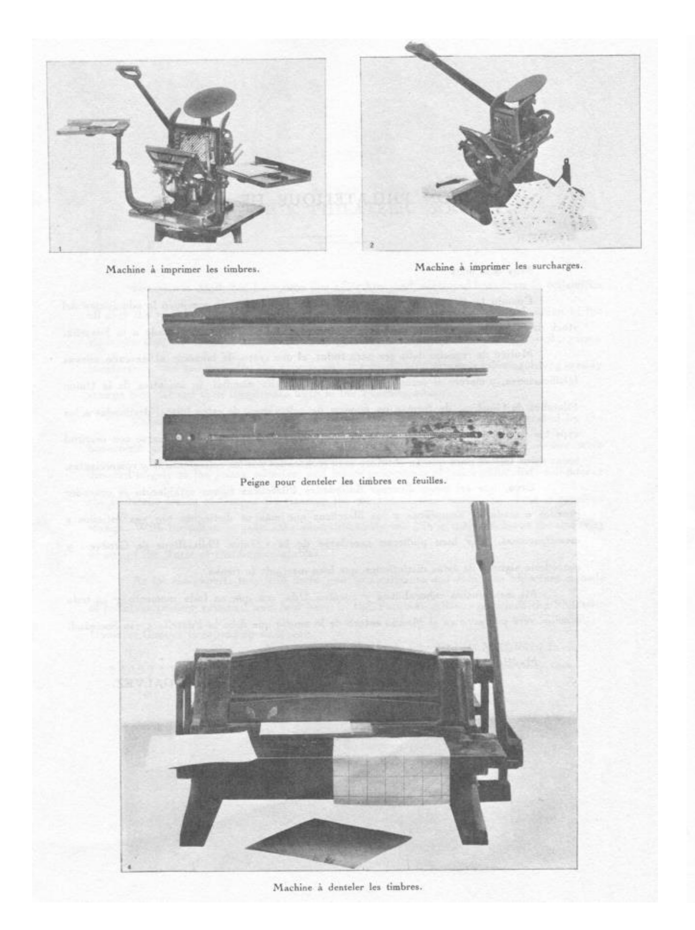
À la mort de Fournier, le 12 juillet 1917 à Genève, sa maison fut reprise par Ch. Hirschburger qui ne fut qu'un continuateur. Suite à diverses circonstances et aussi parce l'âme de la maison manquait, le commerce périclitât et son propriétaire cherchât à le remettre. Et c'est ici que se place une intervention éminemment heureuse pour la philatélie toute entière.

L'Union Philatélique de Genève par l'intermédiaire de son distinguées Président, M. E. Friederich, se rendit acquéreur pour une forte somme en francs suisses, du fond de commerce et fabrication, brevets, autorisations, matériel, matrices, dossiers et de tout le stock immense de fac-similés.


L'UNION PHILATÉLIQUE DE GENÈVE
(SOCIÉTÉS PHILATÉLIQUE ET TIMBROLOGIQUE RÉUNIES)
FONDÉE EN 1892

comptant à ce jour 225 membres a pris dans sa séance mensuelle du 9 décembre 1927 *l'engagement d'honneur* par l'organe de son Président, de son Comité

Une fois l'inventaire dressé, on récupérât les pièces intéressantes pour la confection de 475 albums numérotés dont toutes les vignettes ont été annulées de manière indélébile. Tout le reste fut anéanti sous le contrôle officiel d'un huissier, assisté du Président et de Messieurs les Membres du comité de l'Union.





Matériel utilisé pour la confection de faux timbres, surcharges et oblitérations.
Racheté par l'U.P.G. et détruit devant huissier le 15 septembre 1928.

Afin que l'Union puisse rentrer dans ses débours, ce qui était équitable, les albums furent vendus par souscription à des experts, sociétés, collectionneurs connus et marchands.



Page Congo-Belge sortie de l'album.

Le profond assainissement opéré ce doublât aussi ainsi d'une action pédagogique très utile. Chaque album, plein d'indispensables références, sera une révélation pour la majorité des consultants car il aidera à l'étude des imitations, incitera à les combattre et apprendra à chacun le grand secret de l'expertise : savoir regarder.

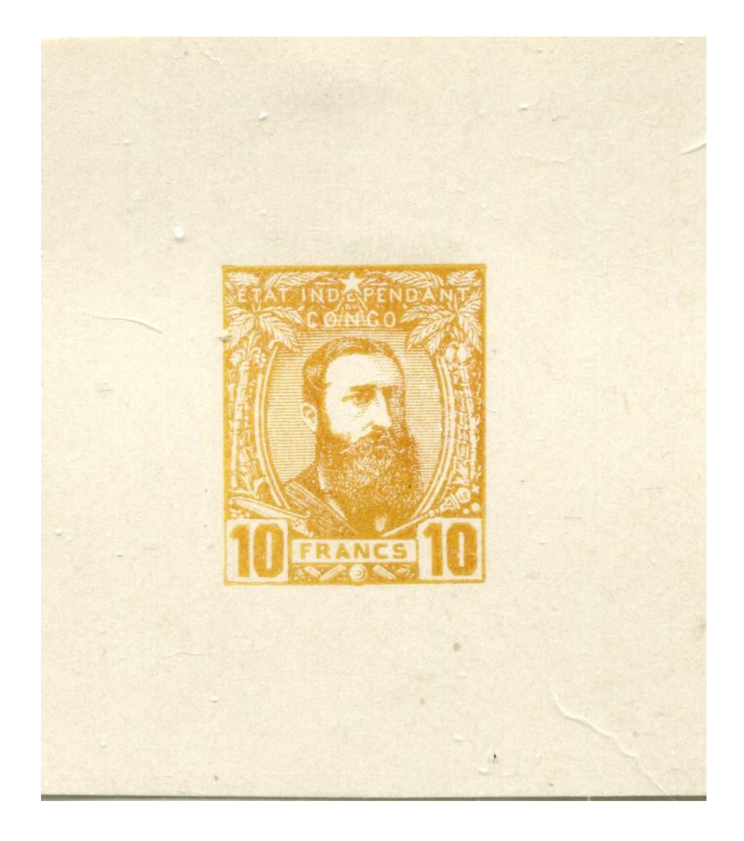
Exemples de faux Fournier.



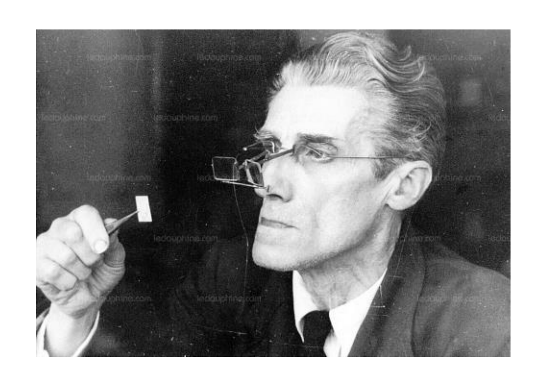








2. Jean de Sperati



Né Giovanni Desperati le 14 octobre 1884 à Pistoia (Italie) et mort le 27 avril 1957 à Aix-les-bains (France)

Jean de Sperati est un redoutable faussaire de la première moitié du XXe siècle, dont la production prolifique continue à circuler sur le marché philatélique et à tromper beaucoup de collectionneurs.

Enormément de légendes circulent sur le compte de Sperati, la raison étant simple : il les a, pour la plupart, créées lui-même, afin de dissimuler la vérité dans le sens de ses intérêts. Quelques ouvrages de fond, tel l'excellent Jean de Sperati, l'homme qui copiait les timbres de Lucette Blanc-Girardet (éditions Pachaft, 2003) permettent de s'y retrouver.

Né en Italie, Jean avait deux frères, l'un photographe, l'autre vendeur de timbres. Il apprendra des deux. La mère et les deux frères de Jean de Sperati avaient monté une entreprise s'appelant la "Borsa Filatelica Toscana", littéralement la "bourse philatélique Toscane" et qui vendait des timbres de collection qui avaient la spécificité d'être faux. Ils eurent des ennuis avec la police et décidèrent après plusieurs déménagements de venir s'installer à Paris, où en 1909 Giovanni Desperati décide de se renommer d'un nom à consonance plus française, Jean de Sperati.
Ingénieur chimiste, il parlait cinq langues et était très bon dessinateur.

Son histoire est partie d'un timbre en sa possession qui s'est révélé faux, « ça a déclenché son envie d'en faire ». Jean se lance alors dans la reproduction « pour les vendre, en toute connaissance de cause » à des amateurs collectionneurs ne pouvant dénicher les raretés dans le commerce. Sauf que le niveau de perfection de ses fabrications était tel que les experts s'y perdaient en conjonctures. « Il voulait provoquer les experts, prouver qu'ils étaient incompétents »

Premier coup de maître en 1909 : le négociant Jean Cividini lui commande une reproduction d'un timbre rare de la Côte de l'Or britannique et l'envoie à un expert allemand, qui le renvoie en le déclarant authentique. A partir de cette date, Sperati crée des faux de timbres classiques à forte cote que ses commanditaires revendent en trompant les experts et les acheteurs.



La philatélie sans experts ? Par Jean de Sperati. 1946.

Il nomme son activité la “Philatélie d’Art“ et utilise principalement la phototypie (ou photocollographie) comme technique d’impression. Elle lui permet d’utiliser ses connaissances en photographies et en imprimerie pour reproduire autant la lithographie que la taille-douce. Il utilise parfois du papier authentique repris sur les bords de feuille, voir en recyclant des timbres de faibles valeurs.



Presse utilisée par Jean de Sperati.

La Seconde Guerre mondiale lui amène un surcroît de commandes des marchands de timbres dont les clients achètent des timbres de forte valeur, plus faciles à cacher que d'autres biens précieux.

En 1942, il est contraint de dévoiler son activité. En effet, un colis de 18 faux timbres rares (dont le 5 Frs belge COB n° 37) envoyé à Lisbonne par ses soins est saisi par les douanes françaises. Croyant les timbres authentiques, l'administration l'accuse de n'avoir pas déclaré leur valeur réelle et veut le faire condamner pour fraude. ll croit pouvoir se défendre en avouant que ce sont des faux sans avouer qu’il en est l’auteur mais les experts appelés en renfort sur cette affaire (Edmond Locard en 1943, L. Dubus en 1948) certifient l'authenticité des timbres et évaluent le colis à 223.400 Francs.

Pour éviter la ruine que causerait l’amende, Jean de Sperati présente au tribunal les preuves de ses techniques. Le tribunal l’acquitte pour l’accusation de fraude fiscale et il s’en tire avec une amende pour avoir gêné le travail des douaniers !

Sperati continue son activité jusque 1953, mais la fin de sa carrière se fait sous le signe d’autres ennuis judiciaires : en 1946, une instance est engagée conte lui par le Chambre Syndicale des Négociants en Timbres-Poste pour production de faux timbres de collection et le jugement le condamne pour escroquerie, sa femme et sa belle-sœur étant déclarées complice. La Cour d'Appel, devant laquelle Sperati s'est pourvu, confirme en 1952 le premier jugement et le condamne à deux ans de prison que son âge, toutefois, lui épargne. Il décède en 1957 à Aix-les-Bains.



Quels types de timbres Jean de Sperati a-t-il contrefaits ? Impossible de savoir avec précision tous les timbres falsifiés par Sperati, lui-même n'en ayant pas gardé la comptabilité. Cependant, il est certain que de très nombreuses fortes valeurs de timbres classiques, notamment européens, sont concernées.

Est-il facile de reconnaître des faux de Sperati ?
Les différentes techniques d'impression utilisées par Sperati au cours de sa carrière n'ont pas toutes donné le même résultat. Certaines reproductions sont relativement grossières, d'autres d'un niveau de qualité particulièrement abouti. Globalement, les faux qu'il a imprimés en lithographie sont les plus dangereux et certains peuvent tromper même des collectionneurs méfiants et avertis. Bonne nouvelle, toutefois, si l'on vous annonce, après expertise, qu'un de vos timbres est un faux de Sperati : les créations de Jean de Sperati sont collectionnées et vendues sur le marché philatélique en toute connaissance de cause.

Une partie des faux timbres provient de l'achat, en 1954, par la British Philatelic Association des épreuves, de son stock de timbres et de son matériel à de Sperati. Les épreuves étant déjà marquées par le faussaire, l'association britannique marque et numérote de manière visible les timbres. Le matériel est détruit. Après recensement et étude, les pièces sont vendues aux membres de la BPA et de la Royal Philatelic Society London. Parmi les pièces les plus recherchées, se trouvent les trois albums en cuir dans lesquels le faussaire présentait ses œuvres au client potentiel. Une de ses feuilles présente les dix-huit timbres classiques qu'il affirma avoir créé avec le même matériel que la feuille de dix-huit qu'il avait dû présenter à Edmond Locard. Le dernier cahier conservé intact a été acheté 31.200 livres sterling lors de la 9e vente dispersant la collection de Gawaine Baillie, organisée à Londres en janvier 2007.

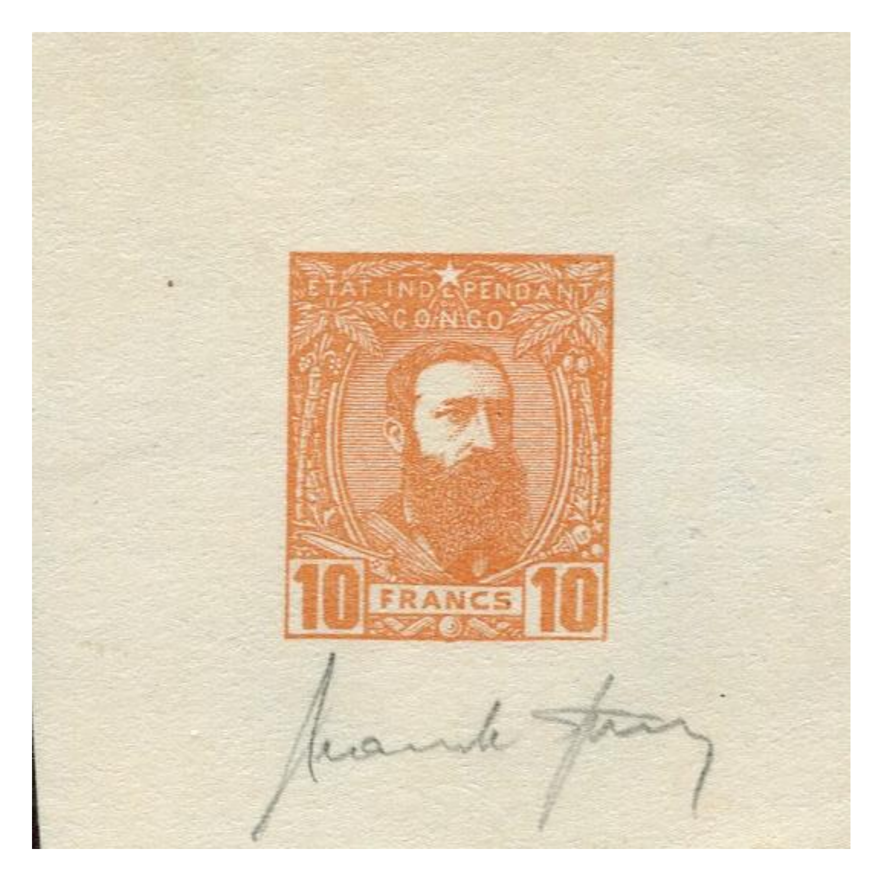


Un des 3 Albums en cuir connus

Il légua à sa fille Yvonne, pour ses 35 ans, un classeur vert rempli de ses 235 copies. Ce classeur fut volé en 1967, chez lui, dans sa villa “clair de lune“ à Aix-les-Bains. Ce classeur sera retrouvé 35 ans plus tard, en 2002, par un ami d'Yvonne. Ce classeur était destiné pour une vente aux enchères à New York. Le procureur de la république de Chambéry Jacques Pin, ainsi que le capitaine de la police judiciaire Jean-Philippe Casano et l'office central du trafic des œuvres d'art agirent pour faire diplomatiquement pression afin de restituer la collection à sa propriétaire. C'est ainsi que Yvonne Pochard de Sperati récupéra son précieux héritage.

Les faux timbres de Sperati sont aujourd'hui **recherchés** par les collectionneurs comme faux timbres pour tromper les collectionneurs. Sperati aura réussi à laisser son nom dans les annales de la philatélie et ses "faux" timbres font partie des plus prestigieuses collections et de l'histoire postale.

Exemple de faux de Sperati. (Signé par Jean de Sperati)



Toutes les oblitérations de Sperati sont de mêmes cachets ce qui limite fort les recherches :

- BANANA 3 sept 6-S 1892,
- BOMA 13 mars 7-M 1893,
- MATADI 20 octo 11-M 1893.

3. Réimpressions Lenoir

Les blocs-report de 10 figurines qui avaient servi à la fabrication des planches originales des première et deuxième émissions du Congo furent volés au cours de la guerre de 14-18 à l'Atelier du Timbres de Malines par des personnages peu scrupuleux. Elles finirent dans les mains de Lenoir, commandant de police à la retraite, qui en profita pour réimprimer frauduleusement toutes les valeurs, après 1918, sauf évidemment les cartes postales et le “cinq francs“ car il n'y avait été fait de bloc report pour ce dernier.



Une assez grande quantité de feuillets de 10, sans gomme, furent imprimé par l'intermédiaire de bloc report, obtenus en partant des originaux. Plusieurs feuilles furent par la suite pourvu de gomme et perforés avec une denteleuse linéaire ou manuelle ce qui les différencie aisément de la machine à Harrow avec laquelle la dentelure plus régulière des originaux fut faite.

C'est contrefaçons sont dangereuses. Les reproductions diffèrent des originaux par la nuance, par les dimensions, par le papier, par la gomme et surtout par la dentelure souvent irrégulière avec des dents “carrées“. On trouve du D.15, du D.13 x 13 ¾ , du D.11 ¾ et non dentelé.



D. 15 x 15



D. 13 x 13 ¾



D. 11 ¾ x 11 ¾



Irrégulière

Beaucoup de ses contrefaçons furent vendues non dentelées en feuillet de 10 ; le timbre authentique non dentelé des valeurs en centimes étant inexistant, ces faux ne doivent tromper de personne.



Les faux Lenoir des 5c , 10c et 50c de la première émission des timbres de l'État Indépendant de Congo se distinguent facilement des authentiques sous une lampe à rayons ultraviolets dite de Wood ou à quartz: leur luminescence apparaît tout autre.

Le cinq centimes authentique donne un reflet foncé, brun olives foncé, vert gris foncé ou vert bleuâtre foncé tandis que le faux donne toujours un reflet clair, vert clair sur papier rosâtre ou blanc.

Ci-contre un exemple de lampe de Wood

Le 10 centimes faut donne toujours un reflet rouge foncée sur Papier blanc.

Au contraire des 5 cent. vert, 25 cent. bleu et 50 c réséda, dont la production fut abondante et sont pratiquement sans valeur, le 10 cent. rose eut un tirage limité car la quantité de timbres authentiques disponibles était encore importante. Le feuillet de 10 est donc rare.

Le 50 centimes authentique donne un reflet brun foncé ou olive sur papier rosé tandis que le faux donne un reflet olive jaunâtre clair sur papier rosâtre.

Il n'en va pas ainsi pour le 25 centimes ou la luminescence bleue violette pour les authentiques et bleu pour les faux Lenoir est parfois subtile à distinguer surtout si la vignette à trempée dans certains liquides!

Le cinq francs a été contrefait de toutes pièces. Ils sont assez faciles à dépister. Même les meilleurs ne peuvent tromper un œil attentif. La nuance n'est jamais identique, les traits du dessin sont plus durs et s’écartent de ceux des originaux par certains détails, particulièrement dans la chevelure (mèche en V dans le dessus de la chevelure).

Il existe également pour la deuxième émission des réimpressions dites "Lenoir“. Les faussaires eurent en mains, dans les mêmes conditions que pour la première, les blocs reports : un du 25 c, un du 50 c, deux blocs reports du 5 F, un des 10 F, 25 F et 50 F.

Le 50 c a été tiré en gris, le 5 F en violet et en gris, le 10 F en ocre et en gris et les 25 et 50 F en gris.
Le 25 c ne sera jamais imprimé définitivement car la contrefaçon des 5, 10 et 25 centimes n'était pas rentable : il subsistait de grandes quantités d'exemplaires neufs.

Toutes ces contrefaçons sont assez aisément repérables grâce à un détail du ruban de l'ordre de Léopold, qui, reproduisant trop fidèlement les lignes du coin original, s'écarte au contraire des lignes telles qu'elles apparaissent dans les timbres originaux. En outre, toutes les contrefaçons tirées en gris révèlent leur caractère frauduleux sous la lampe dite "de quartz" car ils donnent une fluorescence gris foncée alors que les gris originaux donnent une fluorescence vert jaune.
Quant aux contrefaçons imprimées en d'autres couleurs, elles ne supportent pas la comparaison avec les authentiques. Enfin, la dentelure trahit la main du faussaire. On connaît donc pour les réimpressions Lenoir, les COB n° 1 à 5 et 10 à 13B.



Réimpression Lenoir : feuillet du n° 1. Bloc report n°II, position 11 à 21.



Réimpression Lenoir : rare feuillet du n° 2. Bloc report n°V, position 41 à 50.



Réimpression Lenoir : feuillet du n° 3. Utilisation du bloc report de réserve.



Réimpression Lenoir : feuillet du n° 4. Utilisation du bloc report de réserve.



Réimpression Lenoir : fragment du feuillet du n° 4 dentelé.



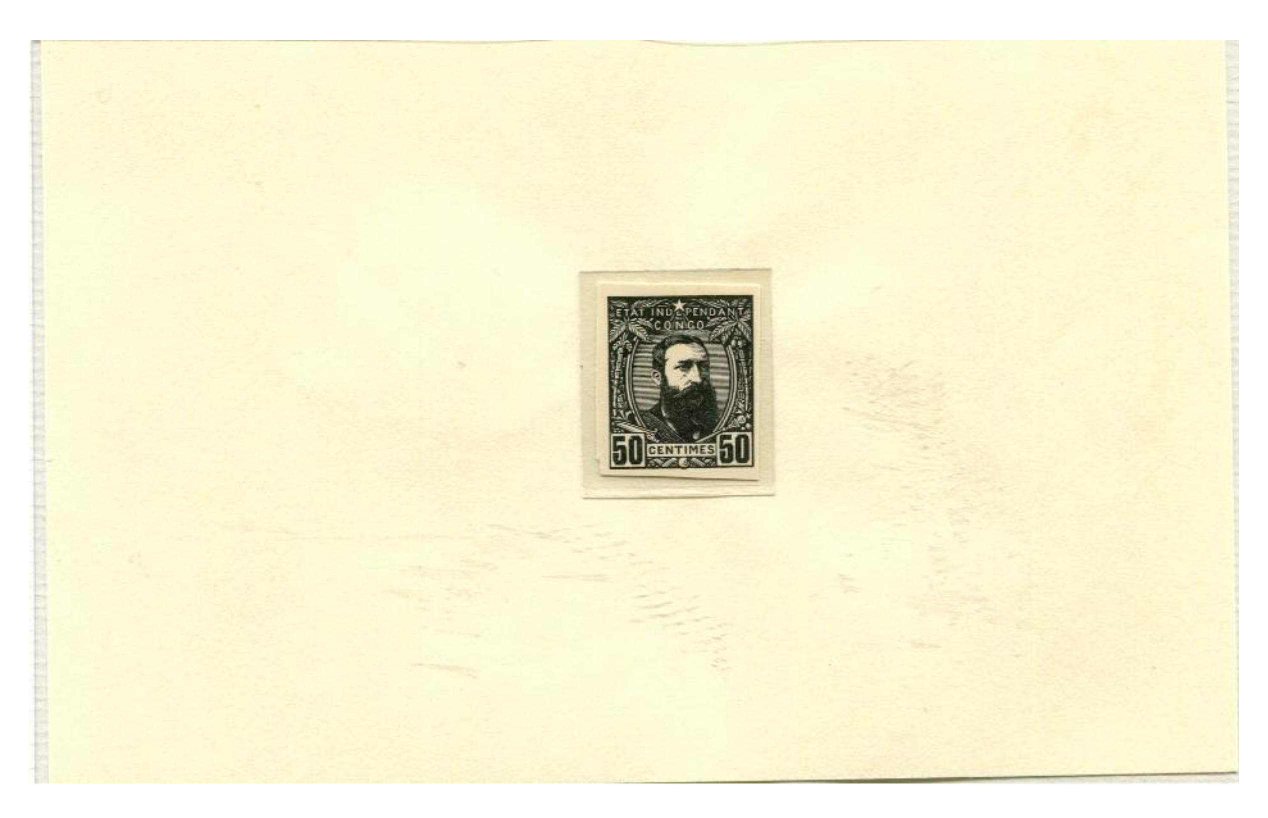
Réimpression Lenoir : essai du bloc report entièrement refait du n° 5.



Réimpression Lenoir : fragments de feuille dentelé et feuille complète non dentelée.



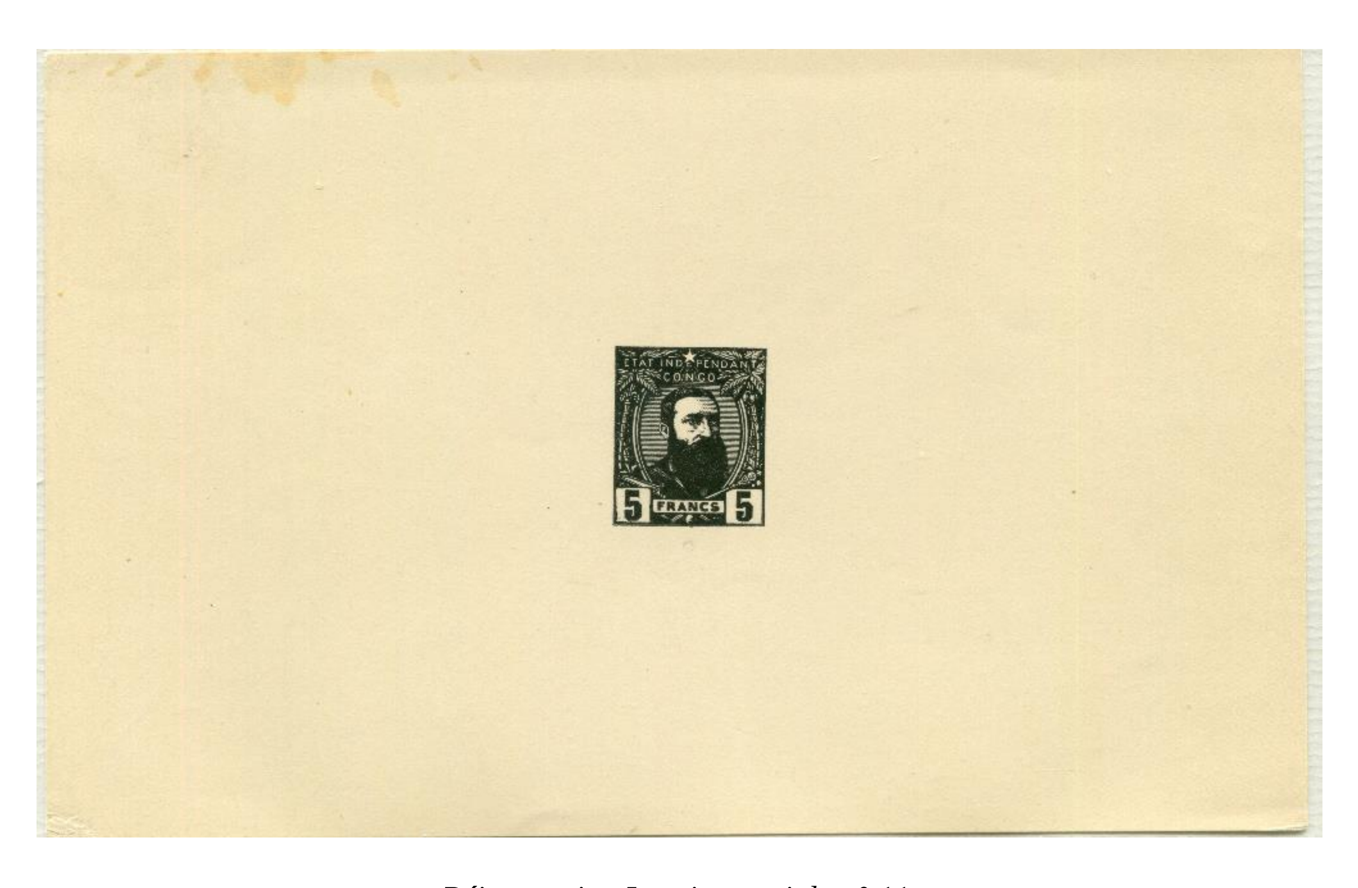
Réimpression Lenoir: rare essai du 25 centimes.
Le faussaire n'imprimera jamais définitivement cette valeur, ni en timbre, ni en feuillet.
(Collection Mr Patrick Frantz)



Réimpression Lenoir: essai du n° 10.



Réimpression Lenoir: feuillet du n° 10.



Réimpression Lenoir: essai du n° 11.



Réimpression Lenoir: feullet du n° 11. Bloc report n° III.

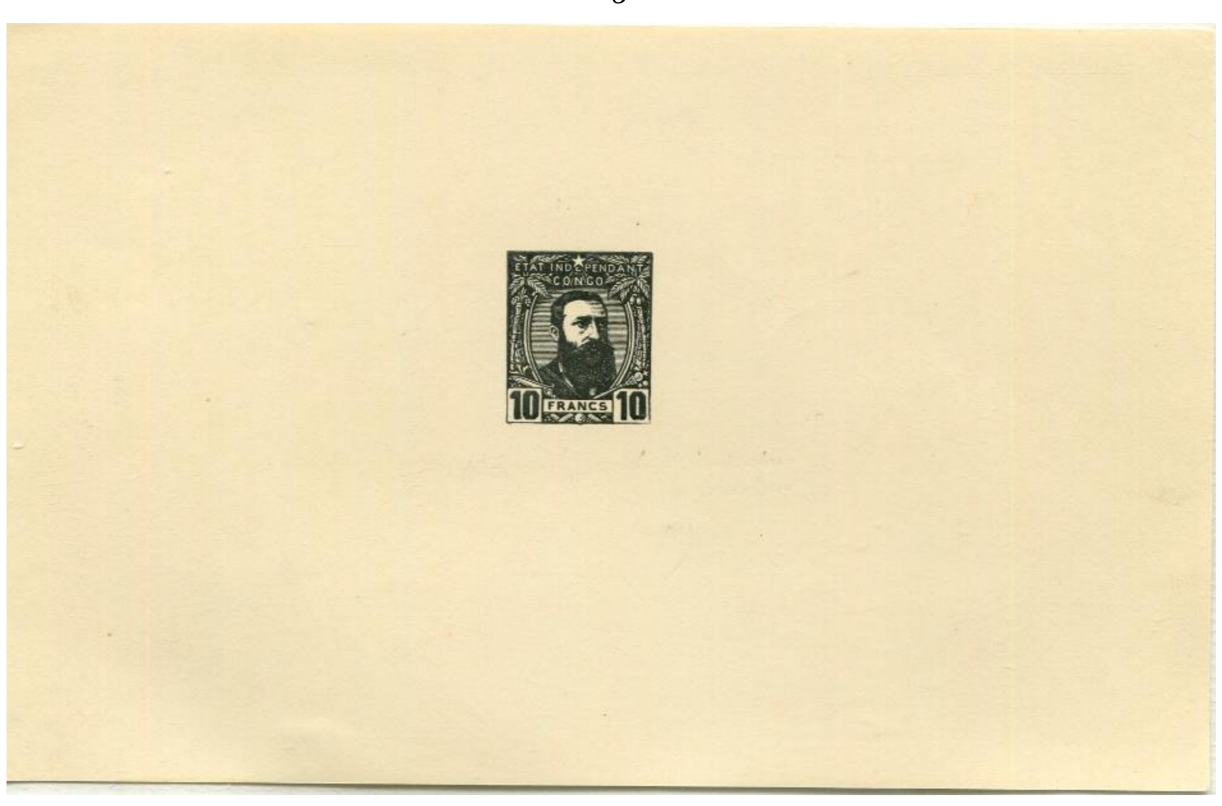


Réimpression Lenoir: essais du n° 12.
(Collection Mr Patrick Frantz)



Réimpression Lenoir : essais du n° 12.
Remarquez la tache blanche se retrouvant dans le feuillet ci-dessous en position 7.

Réimpression Lenoir feullet du n° 12.



Réimpression Lenoir: essai du n°13.



Réimpression Lenoir : feullet du n° 13A.

4. Etude des faux Lenoir et Fournier de la 1ère Emission Léopold II (1886)





Timbre authentique COB n°1

Réimpression Lenoir :

- papier plus épais et grisâtre au lieu de jaunâtre
- dentelure plus irrégulière ; dents plus carrées
- impression moins fine, plus nuageuse
- les traits de l'effigie sont plus épais
- le fond du médaillon est moucheté
- les volutes supérieures sont mal imprimées et plus épaisses
- réaction sous U.V. ; vert, vert olive clair au lieu de olive foncé

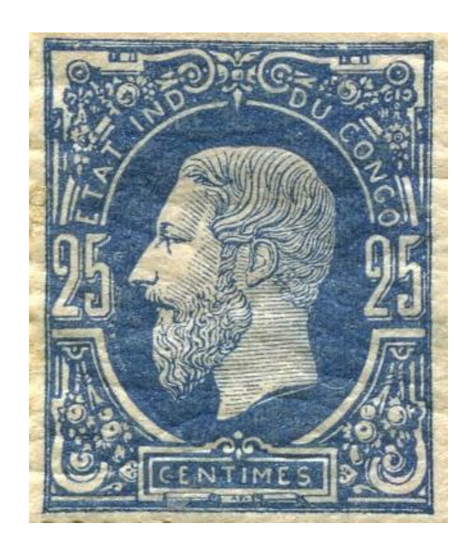




Timbre authentique COB n°2

Réimpression Lenoir :

- papier plus épais et grisâtre au lieu de jaunâtre
- timbre légèrement plus grand (1/8 mm en hauteur)
- dentelure plus irrégulière ; dents plus carrées
- impression moins fine, plus nuageuse
- les traits de l'effigie sont plus épais
- le fond du médaillon est moucheté
- les volutes supérieures sont mal imprimées et plus épaisses
- réaction sous U.V. ; rose à rouge terne/papier blanc au lieu de violacé/papier grisâtre





Timbre authentique COB n°3

Réimpression Lenoir :
- papier plus épais et grisâtre au lieu de jaunâtre
- timbre légèrement plus grand (1/8 mm en hauteur)
- dentelure plus irrégulière ; dents plus carrées
- impression moins fine, plus nuageuse
- la couleur n'est jamais outre-mer comme l'original
- les traits de l'effigie sont plus flous
- le fond du médaillon est moucheté
- le bas du cou a moins de stries
- réaction sous U.V. ; bleu de Prusse/papier blanc au lieu de gris-bleu/papier grisâtre





Timbre authentique COB n°4

Réimpression Lenoir :
- papier plus épais et grisâtre au lieu de jaunâtre
- timbre légèrement plus grand (parfois 1/4 mm en hauteur)
- dentelure plus irrégulière ; dents plus carrées
- impression moins fine, plus nuageuse
- le fond du médaillon est moucheté
- réaction sous U.V. ; olive clair à grisâtre/papier blanc au lieu de olive foncé à brun foncé/papier grisâtre





Timbre authentique COB n°5

Réimpression Lenoir :
- teinte trop foncée
- dentelures diverses : D.15, du D.13 x 133/4, D.113/4, irrégulière et non dentelé
- un seul point entre F et R de FRANCS
- mèche en Y au sommet de la tête
- ligne du L non brisée
- delta en forme de A très net et tiret au centre
- les ombres du visage sont plus épaisses
- le trait formant les narines est plus mince et moins relevé





Timbre authentique COB n°5

Faux Fournier type 1:
- deux points entre F et R de FRANCS mais le 2ème est placé en haut et trop près du R
- mèche en V trop courte
- lettres trop épaisses
- trait droit au-dessus du S
- delta déformé
- centre de l’oreille non ombré.



Timbre authentique COB n°5



Faux Fournier type 2:

- chiffres plus minces et plus courts
- inscriptions plus minces
- absence de point entre F et R dans FRANCS
- mèche en V totalement déformée
- long trait mince au-dessus de CS de FRANCS
- delta trop mince

<u>5. Etude des faux Lenoir, Fournier et de Sperati de la 2ème Emission Léopold II (1887)</u>



Timbre authentique COB n°10



Réimpression Lenoir:

- dessin moins précis
- stries dans le médaillon plus épaisses
- chiffres mouchetés
- E de ETAT moins « carré » et accent absent
- stries du ruban de l'Ordre brouillonnes
- motif au bas de la barbe plus grand et haut
- réaction sous UV : fluorescence gris foncée alors que les gris originaux donnent une fluorescence vert jaune



Timbre authentique COB n°11



Réimpression Lenoir:
- dessin moins précis
- stries dans le médaillon irrégulières avec des manques
- mèche plus courte et épaisse
- stries du ruban de l'Ordre brouillonnes
- absence de l'entourage extérieur du lobe de l'oreille
- motif au bas de la barbe plus large et plus haut
- chiffres mouchetés



Timbre authentique COB n°11



Faux Fournier :
- cadre du timbre plus fin
- stries dans le médaillon plus grossières et irrégulières
- lettres de FRANCS plus petites et déformés dans le R et le S
- cadre intérieur du médaillon irrégulier
- œil gauche déformé
- mèche plus courte
- absence de stries d'ombre sur le nez
- stries d'ombre sur le front plus courtes
- absence de bord extérieur de l'oreille
- absence de stries dans les fruits à droite
- absence de stries dans le bas du ruban de l'Ordre






Timbre authentique COB n°12

Réimpression Lenoir:

- stries de médaillon plus épaisses
- mèche plus épaisse
- œil gauche déformé
- stries du ruban de l’Ordre plus épaisses
- motif au bas de la barbe plus grand et haut
- chiffres mouchetés





Timbre authentique COB n°12

Faux Fournier :

- cadre du timbre plus fin
- stries dans le médaillon plus grossières et irrégulières
- lettres de FRANCS plus petites et déformés dans le R et le S
- cadre intérieur du médaillon irrégulier
- œil gauche déformé
- mèche plus courte
- stries dans la barbe plus épaisse (barbe plus blanche)
- absence de stries d’ombre sur le nez
- stries d’ombre sur le front plus courtes
- absence de bord extérieur de l’oreille
- absence de stries dans les fruits à droite
- absence de stries dans le bas du ruban de l’Ordre





Timbre authentique COB n°13

Réimpression Lenoir

- Impression légèrement plus grande
- dessin moins précis
- stries dans le médaillon plus épaisses
- lettres de FRANCS déformés dans le F, R, A et surtout le S
- E de ETAT moins « carré » et accent absent
- stries du front plus courtes
- stries du ruban de l'Ordre brouillonnes
- absence de l'entourage extérieur du lobe de l'oreille
- motif au bas de la barbe sans stries et plus haut





Timbre authentique COB n°13

Faux Fournier:

- cadre du timbre plus fin
- stries dans le médaillon plus fines
- lettres de FRANCS déformés dans le R et le S
- cadre intérieur du médaillon difforme
- œil gauche déformé
- mèche plus courte
- absence de stries d'ombre sur le nez
- stries d'ombre sur le front plus courtes
- absence de stries ans les fruits à droite
- absence de stries dans le bas du ruban de l'Ordre







Timbre authentique COB n°13

Faux Sperati:

- dessin proche de l'original
- lettre F de FRANCS plus étroite
- lettre D de PENDANT plus étroite
- mèche plus épaisse à la base et plus courte
- barbe remontant davantage vers le nez
- motif au bas de la barbe plus haut
- branche de fruit au-dessus du 10 à gauche plus floue





Timbre authentique COB n°13A

Réimpression Lenoir :

- dessin moins précis et plus sombre
- stries dans le médaillon plus épaisses
- stries du front plus courtes
- stries du ruban de l'Ordre très épaisses
- manque de traits sur le coté de l'œil droit
- motifs sous FRANCS moins précis
- chiffres 2 et 5 de 25 mouchetés
- réaction sous U.V. ; gris foncé/papier blanc au lieu de vert jaune/papier grisâtre



Timbre authentique COB n°13B



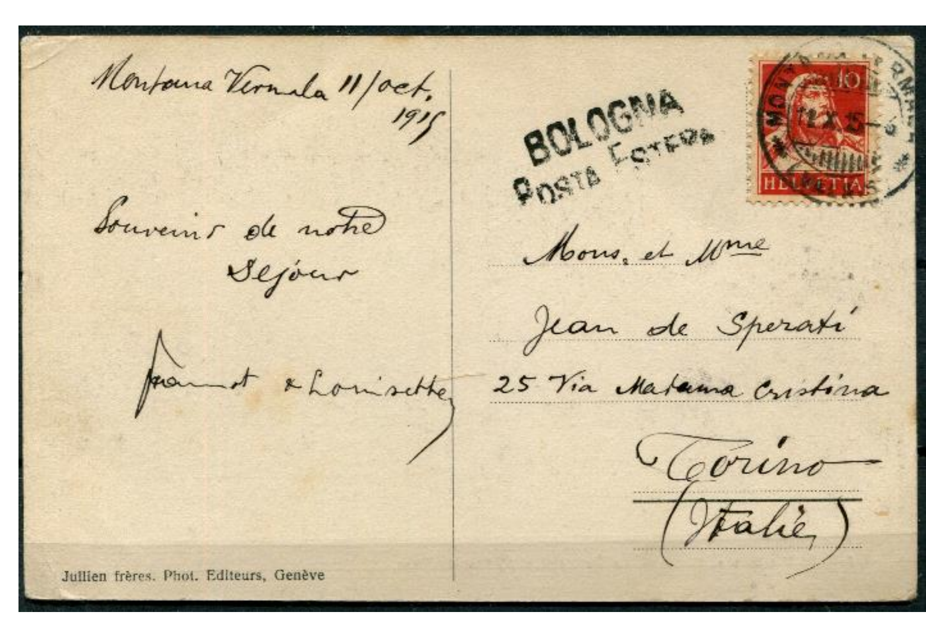
Réimpression Lenoir :
- dessin plus sombre
- stries dans le médaillon plus épaisses
- stries du ruban de l'Ordre plus épaisses
- motif en bas de la barbe plus haut
- chiffres de 5 et 0 du 50 mouchetés
- réaction sous U.V. ; gris foncé/papier blanc au lieu de vert jaune/papier grisâtre

6. Conclusions

Les faux de la première et seconde émission Léopold II pullulent. Les copies de certaines valeurs sont supérieures en nombre aux authentiques.

Tout collectionneur devrait séparer les vrais des faux et pour cela une loupe et une lampe de Wood sont indispensables.

Mais ne désespérez pas car un faux de Sperati peut avoir une cote supérieure au vrai !



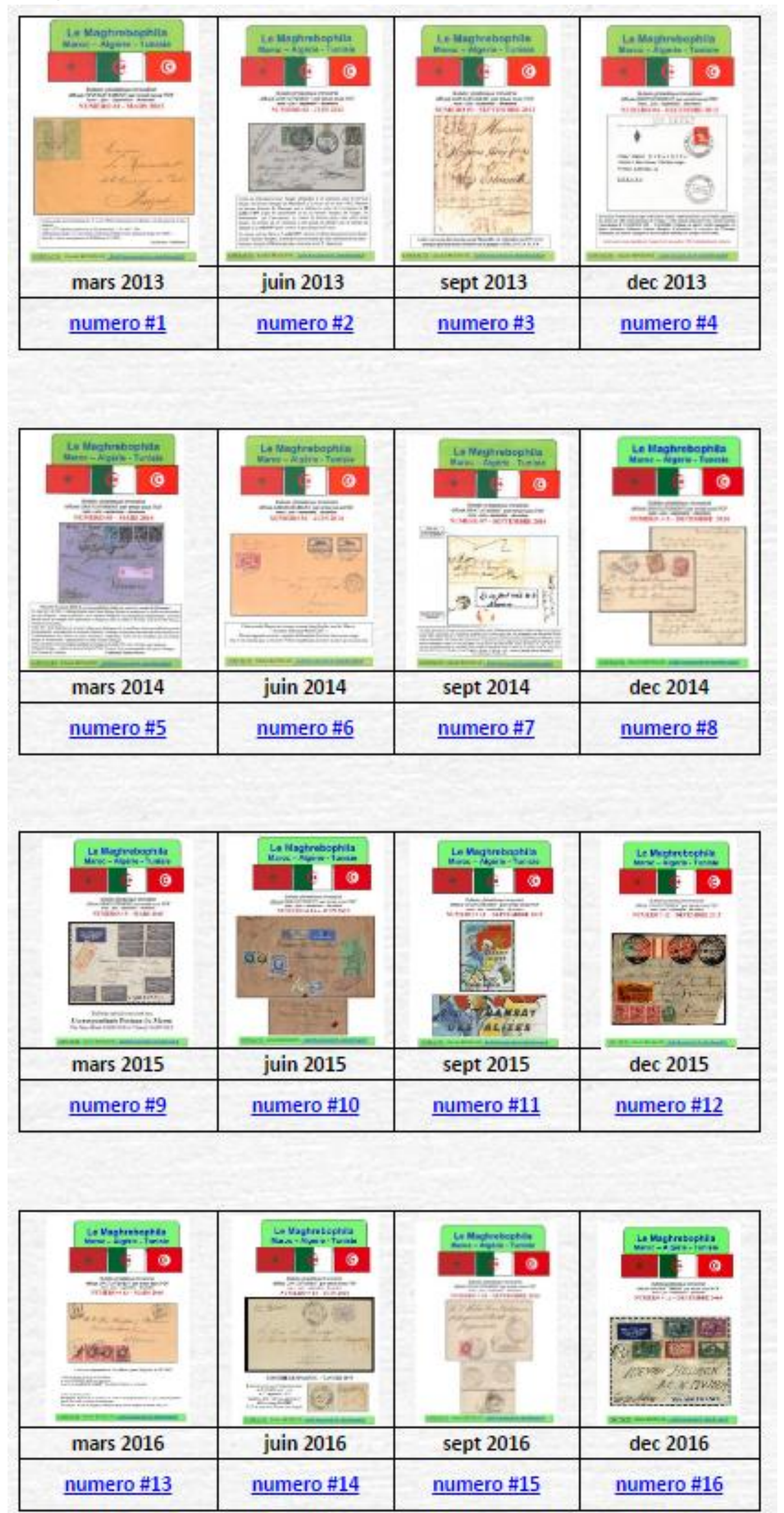
Courrier adressé à Jean de Sperati. (11 octobre 1915)

N.B. : tous les éléments présentés proviennent de la collection de l'auteur sauf mention contraire.
Un grand merci à Mr Patrick Frantz pour sa participation.

7. Bibliographie

- Bartoli Georges, Jean de Sperati, le faussaire qui défia les experts, dossier paru dans Timbroscopie no 115, juillet-août 1994, pages 50-55
- Blanc-Girardet Lucette, Jean de Sperati : l'homme qui copiait les timbres, Éd. Pachaft, 2003.
- Forton André, de Sperati, un faussaire de génie. http://khira-petitapetit.blogspot.fr/2016/04/jean-de-sperati-faussaire-de-genie.html
- De Sperati Jean, la philathélie sans expert ? Ed DEES, Paris/Aix-les-bains, 1946.
- Du Four jean, Congo - cinquante ans d'histoire postale. Ed de la revue postale, 1962.
- Henuzet Charles et Léo Tavano : État Indépendant du Congo. Émissions Léopold II – 1886. Nos Bessons africains. Tome I, II et III/ Liège, 2003
- Ragatz, Lowell., ed. The Fournier Album of Philatelic Forgeries: A Photographic Composite for Reference Purposes. Ed Worthington, Ohio: Janet van den Berg, 1970.
- Stockmans Charles. Falsifications, complaisance, fantaise, curiosité. www.congoposte.be

N'oubliez pas de lire la revue sœur du Congolâtres consacrée à la philatélie du Maghreb. Disponible gratuitement sur: http://www.philafrica.be/MAGHREBOPHILA/index.htm



mars 2013	juin 2013	sept 2013	dec 2013
numero #1	numero #2	numero #3	numero #4
mars 2014	juin 2014	sept 2014	dec 2014
numero #5	numero #6	numero #7	numero #8
mars 2015	juin 2015	sept 2015	dec 2015
numero #9	numero #10	numero #11	numero #12
mars 2016	juin 2016	sept 2016	dec 2016
numero #13	numero #14	numero #15	numero #16

PHILEXNAM 2018



CHAMPIONNAT NATIONAL DE PHILATELIE
NATIONAAL KAMPIOENSCHAP VOOR FILATELIE
LANDESMEISTERSCHAFT DER PHILATELIE

Émissions Postales - Postzegel Uitgiften
Compétition, Propagande, Salon d'Honneur - Competitie, Propaganda, Ere Salon.
Espace d'exposition de plus de 4000 m^2, chaque visiteur y trouvera son bonheur.
Over een tentoonstellingsoppervlakte van meer dan 4000 m^2 zal de bezoeker zeker zijn gading vinden

De 10 à 17 h **Van 10 tot 17 u**

BREDA
MAASTRICHT
OOSTENDE
GENT
E40
BELGIUM
BRUXELLES
E411
E42
LIEGE
MONS
NAMUR
N97
N4
CHARLEROI
NEUFCHATEAU
ARLON

BRUXELLES
E411
E42
LIEGE
PARIS
N97
Namur
N4
Sortie 18
Sortie 20bis
Dinant
Bastogne
Givet
LUXEMBOURG

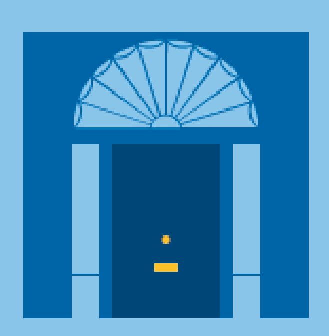
www.Ciney expo.be

CINEY EXPO S.A.
3, Rue du Marché Couvert
B-5590 - Ciney (Belgium)

KLBP
be.phila
bpost

Pour plus d'info – Voor meer info – Für mehr info : Website : www.philexnam2018.be

La Royal Philatelic Society London (RPSL) fêtera son 150ème anniversaire en 2019.
A cette occasion, une exposition internationale sera organisée à Stockholm.
S.M. le Roi Carl XVI Gustaf de Suède a gracieusement accepté d'en être le Parrain.





LA CEREMONIE INTERNATIONALE DU 150EME ANNIVERSAIRE DE LA ROYAL PHILATELIC SOCIETY LONDON

L'exposition accueillera des revendeurs de pièces philatéliques et des maisons de vente aux enchères du monde entier.
L'exposition comprendra un programme philatélique et social complet.
Seuls les amis et les membres de la RPSL seront autorisés à exposer.
Les catégories en compétition seront jugées par un jury international nommé par le Conseil de la RPSL.





STOCKHOLMIA 2019 sera organisée au "Waterfront Congress Centre", Nils Ericsons Plan 4. C'est le lieu le plus récent et le plus polyvalent de Suède pour les réunions et événements à grande échelle.



Pour plus d'informations: rendez-vous sur le site Web **stockholmia2019.se** ou contactez Jonas Hällström : **jonas@stockholmia2019.se**